

Communiqué de presse  
7 septembre 2021

## L'ANCT et Enedis présentent le 1<sup>er</sup> Panorama de la thermosensibilité dans les villes Action Cœur de Ville »

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et Enedis dévoilent le « Panorama de la thermosensibilité dans les villes Action Cœur de Ville (ACV) » qui permet d'identifier la sensibilité des logements aux variations de températures et de mettre en lumière des actions de rénovation énergétique déjà engagées par certaines communes bénéficiaires du programme. Ce panorama, présenté à l'occasion de la Rencontre nationale ACV le 7 septembre 2021, sera mis à jour annuellement.

Suite à la signature de la convention de partenariat entre la ministre en charge de la cohésion des territoires Jacqueline GOURAULT et la présidente du Directoire d'Enedis, Marianne LAIGNEAU, en septembre 2020, **Enedis est devenu partenaire national du programme Action cœur de ville afin d'orienter, faciliter et évaluer la transition écologique et énergétique des villes bénéficiaires. L'ambition est de créer un espace urbain durable et résilient en s'appuyant sur les données électriques.** Une trentaine de conventions de partenariats locales ont déjà été signées entre les communes et Enedis.

Le Panorama de la thermosensibilité de la consommation résidentielle dans les villes bénéficiaires permet d'identifier **la sensibilité des logements aux variations de température.** Recroisée avec d'autres données, la mesure de la thermosensibilité permet d'établir un diagnostic énergétique pertinent, notamment de la précarité énergétique, dans les villes du programme ACV afin d'orienter les politiques publiques locales en matière de rénovation énergétique du bâti public et privé.

Ces données de consommation et de thermosensibilité électriques annuelles sont disponibles sur l'Open Data d'Enedis librement et gratuitement. Outre ces données, Enedis propose aux villes partenaires une boîte à outils afin de les accompagner dans leurs actions de rénovation et de lutte contre la précarité énergétique.

Le 1<sup>er</sup> Panorama de la thermosensibilité présente 4 exemples de bonnes pratiques suite à l'établissement d'un diagnostic énergétique :

- **Angoulême** a lancé des projets de mobilité électrique et de maîtrise énergétique du patrimoine communal notamment à travers un cadastre solaire destiné au bâti communal.
- **Auch** a élaboré un plan d'action Climat Air Energie Territorial à l'échelle de l'agglomération et s'investit dans l'autoconsommation énergétique collective.
- **Grasse** se mobilise pour la rénovation énergétique de son patrimoine communal et expérimente l'outil Prioréno développé par la Banque des Territoires.
- **Maubeuge** axe sa politique énergétique sur la lutte contre la précarité énergétique en améliorant les équipements de chauffage et en menant des actions de sensibilisation des habitants aux éco-gestes.

**Christian BUCHEL, Directeur Clients & Territoires d'Enedis,** déclare : « *La mission d'Enedis est de fournir toute l'aide et les outils nécessaires aux villes qui s'engagent dans des projets de transition énergétique et écologique. Ce premier Panorama de la thermosensibilité en est l'illustration concrète et nous sommes déterminés à continuer à travailler main dans la main avec l'ensemble des villes du programme Action Cœur de Ville* ».

**Rollon MOUCHEL-BLAISOT, directeur du programme national Action Cœur de Ville** affirme : « *La réalisation en collaboration avec Enedis de ce panorama de la thermosensibilité a pour but de mettre en lumière une donnée concrète mobilisable par les collectivités pour orienter leurs projets de rénovation énergétique et se positionner plus concrètement dans la dynamique de la transition écologique. Les villes Action cœur de ville peuvent ainsi identifier le bâti à isoler et rénover, dont ceux situés centre-ville grâce à l'accompagnement local d'Enedis.* »

### **À propos de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**

*Créée en janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique par la loi du 22 juillet 2019. Nouveau partenaire pour les collectivités locales, elle leur facilite l'accès aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions... Sa création marque une transformation profonde de l'action de l'État, désormais plus en lien avec les collectivités territoriales et plus proche de leurs préoccupations. L'Agence, par son fonctionnement et son organisation, prend en compte la différence entre les territoires et adapte son intervention à leurs besoins.*

### **À propos du programme national Action Cœur de Ville (ACV)**

*Action cœur de ville est un programme partenarial d'investissement public, qui concourt aux projets locaux de revitalisation des centres-villes dans les villes moyennes françaises. Structuré autour de 5 axes (réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ; développement économique et commercial équilibré ; accessibilité, mobilité et connexions ; mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ; accès aux équipements et aux services publics) il est doté d'une enveloppe de 5 milliards d'euros répartie sur 5 ans. Financé par quatre partenaires, à savoir l'État, Action logement, la Caisse des dépôts ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Action Cœur de Ville c'est aujourd'hui 222 villes, sept ministères impliqués et plus de 4000 actions conventionnées.*

Contact presse : Maïram Sy: 07 63 56 69 24 – [mairam.sy@anct.gouv.fr](mailto:mairam.sy@anct.gouv.fr)

### **À propos d'Enedis**

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Contacts presse :

Service Presse : 01 47 74 75 98 – [service-presse@enedis.fr](mailto:service-presse@enedis.fr)

Audrey Boissonnot : 06 40 15 71 90 – [audrey.boissonnot@enedis.fr](mailto:audrey.boissonnot@enedis.fr)